

PROJET EOLIEN DU MOULIN A VENT (87) Communes de Dompierre-les-Eglises et Villefavard

Etude d'impact acoustique – Réponses aux questions



27 mai 2019



10, place de la République - 37190 Azay-le-Rideau
Tél : 02 47 26 88 16
E-mail : contact@erea-ingenierie.com
www.erea-ingenierie.com

6. Afin de réduire les émergences au niveau bruit, il est prévu de brider les éoliennes. 5 modes sont identifiés (N1, N2, N3, N6, NRSA et NRSB) A quoi correspondent-ils concrètement ? Quel est l'impact sur la production électrique des éoliennes ?

Ces modes correspondent aux modes bridés existants sur ces modèles d'éoliennes qui permettent de diminuer les émissions sonores de celles-ci. Concrètement, cela se fait en orientant les pales de manière à ralentir la vitesse de rotation du rotor. Cela diminue la production électrique de l'éolienne concernée.

La documentation du constructeur est jointe à ce document pour le détail de ces modes bridés.

7. Etude d'impact acoustique : la rose des vents du 22 mai au 6 juin 2017 (p17) qui sert de base à l'étude d'impact minimise les vents du secteur sud-ouest (voir rose des vents de l'aéroport de Bellegarde illustration 49 et celle du bilan du mât de mesure). N'y a-t-il pas un risque de fausser le calcul des émergences par vent de sud-ouest pour les hameaux situés secteur nord-est du parc ? Ne faut-il pas refaire le calcul des émergences en tenant compte de la rose des vents issues du mât de mesure ?

La rose des vents du 22 mai au 6 juin 2017 correspond aux vents relevés pendant la campagne de mesures acoustiques. Cette campagne de mesures permet d'établir l'état initial sonore du site. En l'absence de source sonore particulière importante (autoroute, usine très bruyante,...), la direction du vent n'a pas d'influence significative sur les niveaux résiduels mesurés. Les niveaux résiduels varient essentiellement en fonction de la vitesse du vent. Les analyses bruit-vent réalisées sont donc valables pour toutes les directions de vent.

Quant aux contributions sonores des éoliennes, elles sont calculées à l'aide du logiciel Cadnaa avec l'hypothèse d'un vent portant dans toutes les directions en même temps. Cette hypothèse est majorante puisque le vent ne peut pas réellement être portant dans toutes les directions en même temps. Cela permet de se positionner dans un cas conservateur et donc protecteur vis-à-vis des riverains du projet.

Le calcul des émergences est basé sur ces valeurs-là ; elles sont donc majorantes elles aussi.